



Tabac

N°09
22/08/2018



Animateur filière

Alexandra Labache
FREDON Aquitaine
a.labache@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE ARVALIS

K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°9 du 22/08/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

[Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
[Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : Stade très hétérogène sur les parcelles de référence. Au stade récolte du Burley en moyenne sur les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou** : continue son développement. Risque toujours important.
- **Viroses** : plusieurs secteurs touchés. Risque toujours d'actualité.
- **Stolbur** : un secteur touché. Pas d'observation de cicadelles. Risque modéré.
- **Sclérotinia** : observation sur un secteur.

Ravageurs

- **Réseau de piégeage** : captures faibles d'Hélicoverpa mais peu de retours de piégeage.
- **Noctuelles défoliatrices** : traces observées. Seuil théorique de risque non atteint.
- **Pucerons** : nombre d'hectares touchés moins important. Pas de dégât.

Adventices

- Parcelles propres et saines dans l'ensemble. Peu de présence d'adventices. Observation de liserons et d'ambroisie.

Ambroisie à feuilles d'armoise : signalez sa présence.

Autres plantes parasites

- **Orobanche rameuse** : signalement sur un secteur. Signalez sa présence.

Auxiliaires

- Présence de syrphes, chrysopes et micro-hyménoptères.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les stades du tabac sur les parcelles de référence sont toujours très hétérogènes d'une parcelle à une autre pour ce bulletin de santé du végétal.

Les différents stades pour chaque parcelle sont synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Bouton floral (BBCH6000)	- Puch d'Agenais (47)
Début de récolte Virginie (BBCH8090)	- Saint-Palais de Phiolin (17)
Récolte Burley (BBCH8090)	- Saint-Pierre-d'Eyraud (24) - La Fouillade (12)
Fin récolte Virginie (BBCH8090)	- Loupiac de la Réole (33)

L'ensemble des parcelles de référence sont propres et saines à l'exception de celle de Saint-Palais-de-Phiolin (17) qui présente du mildiou.

Sur la parcelle de Loupiac de la Réole (33), la fin de récolte est estimée au 10 septembre. La récolte est terminée depuis le 20 août pour celle de Saint-Pierre-d'Eyraud (24).

• Parcelles tour de plaine

En tour de plaine, les parcelles sont, pour la plupart, au stade récolte du Burley (BBCH8090). Les parcelles ayant atteint ce stade sont les suivantes :

- Bergerac (24)
- La Fouillade (12)
- Senestis (47)

Les parcelles de Saintes (17) et d'Aizenay (85) sont respectivement au stade début de récolte Virginie (BBCH8090) et mi-récolte Virginie (BBCH8090).

Les récoltes sont en cours sur les parcelles du secteur de La Fouillade (12) ainsi que sur celui de Senestis (47). Sur ce dernier, le Burley est en cours de récolte depuis le 5 août, 50% du secteur est récolté pour le Burley. Le Virginie est en cours de récolte, les récoltes en sont aux médianes et ont atteint 75%.

Les récoltes se poursuivent également sur le Virginie dans la zone de Saintes (17). Pour le secteur d'Aizenay (85), la récolte des médianes supérieures en Virginie est en cours.

Il a également été indiqué, dans le secteur de Bergerac (24), que les zones impactées par les stagnations d'eau de juin sont assez enherbées.



Maturité du Burley (gauche) et récolte en cours (droite)

Source : S. Mothais – CTF / D ; Saurel (Midi tabac)

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 500 ha.

Maladies

- **Mildiou**

En tour de plaine, des symptômes (1%) ont été observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 5 ha et de Saintes (17) sur 15 ha. Des dégâts inférieurs à 20% sont également visibles dans la zone d'Aizenay (85) sur 100 ha. Sur cette dernière, le mildiou est maîtrisé mais est présent sur 80% du parcellaire. Quelques taches localisées sur les étages bas ont également été repérées sur 2 parcelles du secteur de Saussens (31) sur un total de 3 ha.

La parcelle de référence de Saint-Palais-de-Phiolin (17) présente du mildiou à hauteur de 5%.

Evaluation du risque :

La période du plein champ est à risque pour le développement du mildiou de la croissance des premières feuilles à la récolte. **Le mildiou continue son développement** et de nouvelles parcelles présentent des dégâts modérés. **Le risque est important.** Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques.

Conditions favorables au développement du mildiou :

- Hygrométrie élevée (>70%) ;
- Températures comprises entre 16°C et 23°C ;
- Temps couvert ;
- Eau libre sur les feuilles ;
- Tabac sensible.

Mesures prophylactiques contre le mildiou au champ :

- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ; si nécessaire, irriguer le tabac de façon à ce que les plantes puissent sécher rapidement avant le soir.
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après la récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Mildiou.pdf

- **Viroses**



Virus PVY sur pied de tabac

Source : D. Saurel (Midi tabac)

Les viroses continuent de toucher plusieurs secteurs en tour de plaine ainsi qu'une parcelle de référence. Les viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY sont présentes.

Les informations liées à ces viroses, sur les parcelles en tour de plaine, sont synthétisées dans le tableau suivant :

	Viroses AMV, CMV, TMV	Viroses PVY
Symptômes (1%)	- La Fouillade (12) sur 2 ha - Aizenay (85) sur 15 ha	- La Fouillade (12) sur 1 ha

La parcelle de référence de La Fouillade (12) est également touchée par les viroses AMV, CMV, TMV sur 1%.

Evaluation du risque :

Plusieurs secteurs sont toujours touchés par les viroses. **Le risque est toujours d'actualité.** Les viroses peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou au stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Viroses.pdf

• **Stolbur**



Stolbur sur pied de tabac

Source : D. Saurel – Midi Tabac

Des symptômes de stolbur ont été signalés, en tour de plaine, sur 3 ha sur les parcelles du secteur de La Fouillade (12).

Rappel des symptômes

- Jaunissement inter-nervaire puis blanchiment sur feuilles évoluant du bas de la plante vers les médianes ;
- En-tête, prolifération de bourgeons cassants, épaississement des feuilles et durcissement de la cime ;
- Floraison difficile et souvent avortée (pistil non développé). Les pieds malades sont dispersés au hasard dans la parcelle ;
- Feuilles récoltées de mauvaise qualité. Elles moisissent en cours de séchage et leurs tissus sont charbonneux et mal colorés.

Evaluation du risque :

Les stades à risque pour le développement du stolbur sont principalement l'élongation de la tige. La cicadelle vectrice de stolbur est à l'origine de son apparition. Pour ce BSV, les signalements ne concernent qu'un secteur. De plus, il n'y a pas eu d'observation de cicadelles, vecteur de stolbur pour la période du 08 au 22 août. **Le risque d'apparition de stolbur est donc modéré.** Surveillez toutefois vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques

- Eliminer les mauvaises herbes et particulièrement le liseron, les orties et la morelle noire...
- Eviter de mettre le tabac à proximité de cultures sensibles, comme la tomate, la pomme de terre, le poivron...

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Stolbur.pdf

• **Sclérotinia**

Des traces (1%) de sclérotinia ont été détectées, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade (12) sur 3 ha.

Evaluation du risque :

Tous les stades du tabac sont à risque pour le développement de sclérotinia. Cependant seul un secteur présente des traces de sclérotinia et il n'y a pas de dégâts. **Le risque est donc faible.** Pour les secteurs touchés, appliquez toutefois les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques contre le sclérotinia :

- Respecter les rotations ;
- Eviter les précédents pouvant potentiellement héberger le parasite (colza, tournesol...) ;
- Précédent idéal = céréales à paille ;
- Raisonner la fertilisation azotée et l'irrigation ;
- En plein champ, éviter les irrigations par aspersion en fin de journée, pour que le feuillage soit sec avant la nuit ;
- En fin de culture, il faut absolument éliminer et détruire les plantes atteintes et leurs scléroties et éviter « d'étendre » les tiges dans les parcelles.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Sclerotinia.pdf

Ravageurs

- Réseau de piégeage

Dans la période du 8 août au 22 août 2018, 3 *Heliothis armigera* ont été piégés sur la parcelle de référence de Saint-Pierre-d'Eyraud (24).

- Noctuelles défoliatrices



Chenilles défoliatrices sur feuille de tabac

Source : S. Mothais – CT2F

En tour de plaine, des traces ont été signalées dans les zones de La Fouillade (12) sur 1 ha et d'Aizenay (85) sur 15 ha.

La parcelle de référence de Saint-Palais-de-Phiolin (17) présente également des traces de noctuelles défoliatrices à hauteur de 1%.

Evaluation du risque :

Des traces de la présence de noctuelles défoliatrices sont signalées mais n'ont pas engendré de dégâts. Le seuil théorique de risque de 5% des pieds attaqués n'est pas atteint.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf

- Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les parcelles, en tour de plaine, de Bergerac (24) sur 3 ha et de La Fouillade (12) sur 4 ha.

La parcelle de référence de La Fouillade (12) présente également des traces de pucerons à hauteur de 1%.

Evaluation du risque :

Les surfaces où les traces de pucerons sont visibles sont moins importantes que précédemment. Aucun dégât n'a été signalé. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les infestations et les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

Autres plantes parasites

- **Orobanche rameuse**

L'orobanche a engendré des dégâts, inférieurs à 20%, en tour de plaine, dans le secteur d'Aizenay (85) sur 50 ha.

Evaluation du risque :

Une parcelle touchée avec des dégâts modérés mais sur une surface importante. **Le risque est toujours présent.**



Orobanche rameuse

Source : S. Mothais – CT2F

Mesures prophylactiques contre l'orobanche :

- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes ;
- Maîtriser la lutte contre les adventices ;
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée ;
- Planter une culture piège ;
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer ;
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Orobranche.pdf*

Pensez à signaler sa présence par l'intermédiaire du lien suivant :

<https://www.signalement-adventices.fr/>

Adventices

La présence d'ambroisie a été signalée dans le Quercy blanc.



Ambroisie à feuilles d'armoise dans champ de tabac

Source : D. Saurel – Midi Tabac

Le liseron est également présent sur la parcelle de référence de Saint-Palais-de-Phiolin (17) à hauteur de 3%.

Ambroisie à feuilles d'armoise : Pensez à signaler sa présence !

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Cette plante pose des problèmes de santé publique. En zone agricole, elle cause également des pertes de récoltes.

Les feuilles de l'ambroisie à feuilles d'armoise sont larges, minces et très découpées, de couleur verte sur les deux faces. Les tiges sont rougeâtres et velues avec à leur sommet des fleurs vert jaunâtre sous la forme de longs épis.



**Ambroisie à feuilles d'armoise en
croissance végétative**

Source : FREDON Aquitaine

**Ambroisie à feuilles d'armoise au stade
floraison**

Source : CBNSA

Ambroisie : information importante

Toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33
Tél. : 09.67.01.58.68
zna@fredon-aquitaine.org
62, rue Victor Hugo
33140 VILLENAVE D'ORNON

Merci de participer au repérage des plantes d'ambroisie et d'en faire le signalement au contact ci-dessus ainsi que sur le lien suivant :

<https://www.signalement-adventices.fr/>

Auxiliaires

Chrysopes

La présence de chrysopes est signalée, en tour de plaine, sur le secteur de La Fouillade sur 5 ha.

Syrphes

Les syrphes sont présents sur le secteur, en tour de plaine, de La Fouillade (12) sur 6 ha ainsi que sur la parcelle de référence de La Fouillade (12) à hauteur de 1%.

Micro-hyménoptères

La forte présence de micro-hyménoptères (>20% bien répartis) a été repérée, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Un peu d'originalité : curiosité sur tabac...



Panorpe, mouche scorpion sur tabac

Source : D. Saurel – Midi Tabac

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".